

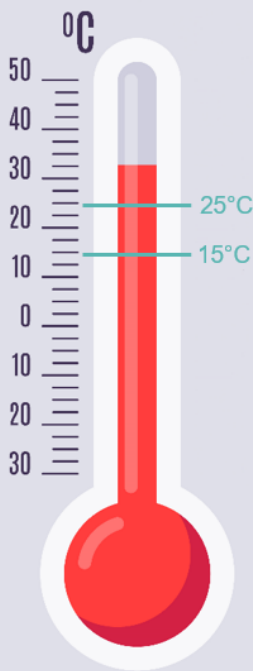
TEMPÉRATURE & MÉDICAMENTS

Recommandations pour le stockage des médicaments dans les unités de soins

À afficher dans l'unité de soins !

La température des locaux où sont stockés les médicaments doit être entre **+15°C et 25°C** et doit être **contrôlée 1 fois par semaine** ([relevé hebdomadaire](#)).

En cas de vague de chaleur :



- ▶ Les médicaments doivent être protégés de la chaleur. Tout produit dont l'apparence est modifiée ne doit pas être utilisé.
Stocker transitoirement les suppositoires et les ovules au frigo.
- ▶ **Limiter les stocks** : dans les unités de soins sans APUS, faire le tri de la pharmacie et faire des retours si nécessaire. Règle usuelle : 1 mois de stock.
- ▶ **Prévenir la surchauffe** : baisser les stores, éteindre les lumières, ouvrir les fenêtres lorsqu'il fait frais et les fermer lorsqu'il fait chaud.
- ▶ **RESPECTER LES BONNES PRATIQUES HABITUELLES** :
 - 1^{er} emballage commandé, 1^{er} emballage utilisé (first-in / first-out)
 - Respecter la chaîne du froid → rangement des médicaments au frigo (+2°C à 8°C) dès la réception des caisses.
En cas de rupture de la chaîne du froid : [médicaments et frigo](#) !
 - Contrôler la température du frigo 1 fois par semaine ([relevé hebdomadaire](#)) et limiter la durée d'ouverture de la porte.

En cas de question : Info Pharmaceutique ☎ 31080

Références :

[https://ansm.sante.fr/Dossiers/Conditions-climatiques-extremes-et-produits-de-sante/Canicule-et-produits-de-sante/\(offset\)/0](https://ansm.sante.fr/Dossiers/Conditions-climatiques-extremes-et-produits-de-sante/Canicule-et-produits-de-sante/(offset)/0)